

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 29 MARS 2019 à 17 H 30

Etaient présents : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Bernard, CAVALIÉ Sylvain, DHIEUX Eliane, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie.

Absents: MM. CAGNAC Françoise, DORANGE Robert (pouvoir à E. Dhieux), REYNAL Olivier (pouvoir à B. Cavalié)

Secrétaire : M. Bernard CAVALIÉ

1) **Approbation du procès verbal de la réunion précédente**

Le procès verbal de la réunion du 22 février est approuvé à l'unanimité.

2) **Intervention du CAUE**

Gérard MAGNÉ rappelle que le Conseil Municipal avait sollicité le CAUE (*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement*) afin de disposer d'éléments sur la possibilité de créer un espace couvert à proximité de la salle polyvalente (de manière à éviter le montage du tunnel lors d'importantes manifestations).

Mr SAUMER, architecte au CAUE, fait une présentation des différentes solutions envisageables. De cette présentation ressortent trois solutions possibles.

Le futur conseil municipal aura à juger de l'opportunité ou non de réaliser un tel projet et du choix du site.

3) **Approbation des Comptes de gestion et Comptes administratifs 2018**

Bernard CAVALIÉ en assure la présentation. Ces comptes se résument ainsi :

Budget général

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		137 793.11		6 872.40		144 665.51
Opérations de l'Exercice	150 488.27	173 944.61	34 507.83	66 617.06	184 996.10	240 561.67
Totaux	150 488.27	311 737.72	34 507.83	73 489.46	184 996.10	385 227.18
Résultats de Clôture		161 249.45		38 981.63		200 231.08
Restes à Réaliser	/	/	39 682.00	12 313.00	39 682.00	12 313.00
TOTAUXCUMULES		161 249.45	39 682.00	51 294.63	39 682.00	212 544.08
Résultats définitifs		161 249.45		11 612.63		172 862.08

Budget Lotissement

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés				13 879.40		13 879.40
Opérations de l'Exercice	14 088.23	14 088.23	14 087.78	/	28 176.01	14 088.23
Totaux	14 888.23	14 088.23	14 087.78	13 879.40	28 176.01	27 967.63
Résultats de Clôture	0	0	208.38		208.38	
Restes à Réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUXCUMULES	0	0	208.38	/	208.38	/
Résultats définitifs	0	0	208.38		208.38	

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité, Gérard MAGNÉ ne prenant pas part au vote comme le prévoient les textes.

4) Etude et Vote des Budgets pour 2019

Budget général

Gérard MAGNÉ et Bernard CAVALIÉ assurent la présentation de ce budget qui reprend l'ensemble des points retenus lors du débat d'orientation budgétaire du 22 février dernier.

Il est adopté à l'unanimité et se résume ainsi :

SECTION de FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES au TITRE du PRESENT BUDGET	330 540.45	169 291.00
RESTES à REALISER de L'EXERCICE PRECEDENT	/	/
RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE (002)	/	161 249.45
TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	330 540.45	330 540.45

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES au TITRE du PRESENT BUDGET	124 539.63	112 927.00
RESTES à REALISER de L'EXERCICE PRECEDENT	39 682.00	12 313.00
SOLDE D'EXECUTION de LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	/	38 981.53
TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	164 221.63	164 221.63

TOTAL

TOTAL du BUDGET	494 762.08	494 762.08
------------------------	-------------------	-------------------

Budget Lotissement du Pouzarnel

Gérard MAGNÉ assure la présentation de ce budget qui comporte notamment en matière de recettes la vente de deux lots supplémentaires et en matière de dépenses l'extension des réseaux pour la dernière tranche de travaux

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

5) Fiscalité 2019 – Vote des Taux des 3 Taxes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux communaux du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation.

Il en sera de même pour la Communauté de Communes du Grand Figeac.

Il est précisé cependant que les bases locatives sont revalorisées par l'Etat à hauteur de 2,2 %.

Les taux et produits des impôts se résument ainsi :

	<u>Base</u>	<u>Taux</u>	<u>Produit</u>
- Taxe d'Habitation	434 200	8.00 %	34 736 €
- Foncier Bâti	267 900	13.41 %	35 925 €
- Foncier Non Bâti	10 600	127.59 %	13 525 €
		<u>TOTAL</u>	84 186 €

6) Extension des Réseaux au Lotissement

Suite à l'appel d'offres lancé pour l'extension des réseaux des quatre derniers lots au lotissement, une seule entreprise a candidaté ; il s'agit de la STAP.

L'offre étant inférieure à l'évaluation faite par le maître d'œuvre, le conseil municipal retient la candidature de la STAP qui présente par ailleurs toutes les garanties nécessaires, pour un montant de 24 314.50 € HT.

Ces travaux devront être impérativement réalisés avant le 15 juin prochain.

7) Oustal – Programme animations 2019

A ce jour trois candidatures ont été déposées :

- une pour un service civique de 6 mois
- une pour 15 jours au mois de juillet
- une pour la période du 14 juillet au 31 août

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite que soient testées dans un premier temps les capacités du service civique pour assurer cette mission. Si tel n'était pas le cas, il sera fait appel à la candidature déposée pour la période du 14 juillet au 31 août.

8) Convention avec la FDEL pour les travaux de génie civil concernant l'enfouissement des réseaux France Télécom au Caussanélou et au tennis

Sont validées les conventions qui définissent la participation de la commune qui sera de :

- 9 574.40 € pour le Caussanélou

- 12 505.13 € pour le tennis

9) Participation financière à l'Ecole de Gramat

Le Conseil Municipal en date du 19 janvier, avait décidé d'attribuer une participation de 2€ par repas pour 2 enfants scolarisés à l'Ecole Ste Hélène à Gramat.

Les parents ayant avancé ces sommes, il conviendra de leur verser directement cette participation.

Le conseil municipal valide cette proposition.

10) Questions diverses

► Le Roc Quercynois

Cette manifestation empruntera les chemins de la Commune le 19 mai prochain. Le conseil municipal émet un avis favorable sur cette demande.

► Diagnostic Foncier Agricole

Dans la perspective de l'élaboration du PLUI (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*), le Parc régional propose à la Commune de réaliser gratuitement un Diagnostic Foncier Agricole sur une partie de la commune (là où les enjeux de l'urbanisme sont les plus importants). Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette proposition et s'engage à participer aux réunions de pilotage pour la réalisation de ce diagnostic.

► Elections européennes du 26 mai

Dans cette perspective, il sera nécessaire d'installer les panneaux électoraux. Vincent Caussanel et Christian FAU s'en chargeront

► Projets

Est évoquée la possibilité d'installer :

- Au Caussanel ou à la Mairie, quelques jeux de plein air pour enfants
- Aux environs de l'Oustal, une boîte à livres
- A la salle polyvalente, des placards supplémentaires

Eliane DHIEUX, Anne Marie HIRONDELLE, Malika BAUDET sont chargées de faire des propositions au prochain conseil municipal.
